



# Le chômage laisse la génération Y sur le bord du chemin de l'emploi...

Fiche pratique publié le 18/07/2013, vu 1548 fois, Auteur : [NADIA RAKIB](#)

**Le constat reste sans appel : le taux de chômage des 15-24 ans au sein de l'Union européenne représente le double de celui constaté pour l'ensemble de la population active, alors même que des déficits de main d'œuvre dans certains secteurs sont constatés dans la plupart des Etats membres.**

En France, l'hôtellerie-restauration, les services à la personne, les services médicaux et le bâtiment attendent désespérément des candidats. Un grand paradoxe alors que nous connaissons des taux de chômage qui battent des records !

Pourtant, dès 2012 la Commission européenne s'était emparée de ce fléau pour l'ériger parmi les priorités d'action de l'Union européenne.

A l'heure où je vous parle, le Conseil européen réfléchit à la création d'un fonds spécifique « initiative pour l'emploi des jeunes » qui servirait à financer la mise en place d'un mécanisme de garantie pour la jeunesse au sein des Etats membres. Dit autrement, il s'agit de trouver un bateau assez solide pour embarquer les 28 à destination de l'emploi et si possible sans escale ou naufrage.

Si l'on prend nos jumelles pour observer l'horizon 2020, on voit apparaître une stratégie Européenne incluant la formation des jeunes. A travers sa politique sociale, les 28 s'investissent pour faire reculer le chômage en tentant d'apporter des solutions pérennes et rapides. Un double défi loin d'être aisé à relever !

Pour le moment, une feuille de route reste encore à établir s'agissant des choix de financement ainsi que des délais pour instaurer cette garantie générationnelle au profit des 15-24 ans. Quoiqu'il en soit, il faudrait se lancer au plus vite car, nous n'avons plus le temps de patienter jusqu'au prochain départ vers la reprise économique : il faut boucler nos valises maintenant et commencer ce long périple...

Nadia RAKIB

Dirigeante CLINDOEIL SOCIAL

[www.clindoeil-social.com](http://www.clindoeil-social.com)

Source

*N° 729 sénat session extraordinaire de 2012-2013, 9/7/2013, rapport d'information de m. Dominique bailly sénateur fait au nom de la commission des affaires européennes sur l'union européenne face au chômage des jeunes*